

# **Grand Prix de Basse Normandie de parties rapides**

## **Règlement adopté au CD de la ligue, décembre 2008**

### **Article 1**

Le Grand prix de Basse Normandie de parties rapides détermine le meilleur joueur bas-normand de la saison échiquéenne dans plusieurs catégories :

- classement général,
- elo rapide 2000 et moins,
- elo rapide 1700 et moins,
- féminines,
- vétérans.

Le elo d'un joueur est le elo rapide en vigueur à la date de sa première participation de la saison échiquéenne.

### **Article 2**

Les tournois de parties rapides doivent être homologués FFE auprès du directeur de l'homologation, et être homologués Grand Prix de Basse Normandie. Pour cela

- le tournoi doit être inscrit au calendrier de la ligue,
- le tournoi ne doit pas être organisé le même jour qu'un tournoi déjà inscrit au calendrier de la ligue,
- le tournoi doit avoir été annoncé à tous les clubs de la ligue (mail, courrier)
- le tournoi doit être arbitré par un arbitre fédéral,
- le classement final et la grille américaine doivent parvenir au responsable de l'homologation et au responsable du site Internet de la ligue pour diffusion.
- le tournoi doit comporter au moins 7 rondes, d'au moins 15 minutes par joueur (avec ou sans ajout de temps au système Fischer)

### **Article 3**

Chaque organisateur de tournoi rapide du Grand Prix s'engage à

- l'affichage du classement provisoire du Grand Prix,
- l'affichage des prix de son tournoi après la première ronde au plus tard,
- la dotation des prix en euros pour le classement général au moins,
- respecter la gratuité de l'inscription pour les vainqueurs du Grand Prix de l'année précédente dans chaque catégorie.

### **Article 4**

Le barème des points attribués dans chaque catégorie est simplifié : on attribue

**10-8-6-5-4-3-2-1 points.**

Les points sont attribués à la place après départage entre ex-aequo.

### **Article 5**

Le classement final du Grand Prix n'aura pas de prix en espèces. Dans chaque catégorie, le vainqueur bénéficiera de la gratuité dans tous les tournois rapides du Grand Prix de l'année suivante.

Cette liste des vainqueurs sera diffusée aux clubs organisateurs.

### **Article 6**

Le classement final du Grand Prix s'effectue en cumulant les points obtenus dans chaque tournoi rapide. En cas d'ex æquo, le départage tient compte, dans l'ordre :

- 1> de la participation au plus grand nombre de tournois,
- 2> si nouvelle égalité, au plus grand nombre de 1° places, puis de 2° places, etc.